

Candidature au Prix Pfizer de la Recherche

Ce formulaire d'inscription sert au transfert des droits de soumission d'un travail scientifique ayant plusieurs auteurs, en vue de l'obtention du Prix Pfizer de la Recherche ; il sert en même temps à la déclaration formelle de conformité au règlement du Prix Pfizer de la Recherche.

Un travail ne peut être soumis au jury par la Fondation du Prix Pfizer de la Recherche que si le **dossier de candidature est complet**.

Pour être complet, un dossier de candidature doit contenir :

- **le formulaire d'inscription** dûment rempli et **signé par tous les auteurs**
- **une lettre de candidature**
- **le travail soumis**
- **les données complémentaires**, publiées sur Internet (photos et graphiques : copie papier, impression couleur)
- la confirmation de la revue qui a accepté de publier le travail (si ce n'est pas déjà fait)
- **un résumé du travail** d'une demi-page A4 au maximum
- **le curriculum vitæ** de tous les lauréats potentiels :
 - **indication obligatoire de la date de naissance**
 - nationalité
 - indication de coordonnées valables (e-mail, adresse postale, n° de téléphone)

Remarques à propos de la soumission du dossier :

- Les documents doivent être **imprimés au recto** uniquement.
- **Ne pas agraffer les documents** ; si nécessaire, utiliser des trombones.
- Tous les dossiers incomplets, de même que ceux qui seront envoyés après le 15 mai (le cachet de la poste faisant foi), seront retournés sans être traités.

Seuls les dossiers complets et présentés conformément aux instructions seront acceptés

Le dossier de candidature doit être envoyé à : Fondation du Prix Pfizer de la Recherche
c/o Pfizer AG
Leyla Tamir
Case postale
8052 Zurich

Prix Pfizer de la Recherche 2019 – Formulaire d’inscription

Ce formulaire d’inscription doit être rempli par le premier auteur du travail.

Titre du travail	
Domaine de recherche	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Recherche fondamentale <input type="checkbox"/> Recherche clinique
Parution dans	
Date de parution*	

**Le travail doit avoir été publié entre le 15 mai 2017 et le 15 mai 2018. Si le travail n’a pas encore été publié, joindre un document confirmant que la demande de publication a été acceptée.*

En signant ce document, les auteurs figurant à la page suivante déclarent

- avoir pris connaissance de et accepté la soumission du travail indiqué à la Fondation du Prix Pfizer de la Recherche en vue de l’obtention d’une distinction, à savoir un prix ;
- que le travail a été principalement réalisé en Suisse et répond aux critères éthiques, juridiques et scientifiques les plus sévères ;
- **que le prix sera décerné au(x) chercheur(s) désigné(s) comme «lauréat(s)», si la commission scientifique sélectionne le travail en question ; trois lauréats, au maximum, peuvent être récompensés par travail. Dans tous les cas, l’un des lauréats doit être le premier auteur. De plus, les auteurs dont la contribution au travail est égale à celle du premier auteur («equal contribution») doivent figurer parmi les lauréats, pour autant que le critère de l’âge soit rempli.**

Le premier auteur confirme que tous les co-auteurs du travail soumis ont donné leur accord, en apposant leur signature à la page suivante, sur le fait que, si le travail est primé, le Prix de la Recherche Pfizer ne sera remis qu’aux scientifiques désignés comme «lauréats».

Date : _____ Signature du premier auteur : _____

La Fondation du Prix Pfizer de la Recherche accusera réception de votre dossier de candidature par e-mail. Votre adresse e-mail :

E-mail : _____

